

## UNION POUR VERSAILLES

### Le soutien à l'économie versaillaise face à la crise sanitaire

Un soutien au développement économique a démarré pendant le confinement devant l'urgence de la situation pour les Très petites entreprises (TPE) et les Entreprises individuelles (EI) qui composent l'essentiel du tissu économique versaillais, en complément de l'action en direction des commerces versaillais.

Nous avons tout d'abord monté une cellule d'appui aux TPE et EI à la Maison des Entreprises de Versailles Grand Parc (VGP), en mobilisant associations et experts nombreux sur le territoire pour leur apporter un soutien d'urgence, les aider à poser un diagnostic sur leur situation et les orienter vers les structures et les aides adaptées à leurs problématiques. Une trentaine de TPE et entrepreneurs individuels a ainsi été accompagnée pendant le confinement. L'Agglomération a ensuite décidé de participer au Fonds Résilience lancé par la Région Île-de-France et la Banque des Territoires le 11 juin dernier (360000€ investis). Les TPE de 0 à 20 salariés ayant

reçu un refus de prêt total ou partiel sont éligibles à une avance remboursable à taux zéro de 3000€ à 100000€ (quasi fonds propres) pour financer les coûts liés à la reprise d'activité. Les entreprises des secteurs en grande difficulté (hôtellerie, restauration, événementiel...) pourront bientôt en bénéficier jusqu'à 50 salariés. Les comités d'engagement sont composés d'acteurs locaux professionnels: au 12 octobre, 28 dossiers ont été acceptés pour VGP (dont 16 pour Versailles) pour un montant de 567000€.

La crise sanitaire que nous vivons accentue un certain nombre de tendances qui étaient déjà à l'œuvre, avec le développement du télétravail pour les cadres, des besoins accrus d'accompagnement des entreprises et des personnes à la reconversion, notamment vers le numérique, la poursuite du développement de l'économie sociale et solidaire et de l'entrepreneuriat féminin, de fortes attentes écologiques et une évolution des mobilités (développement de l'usage des véhicules électriques et des vélos pour les trajets de proximité). Nous souhaitons renforcer l'approche

locale de niveau ville et agglomération en:

- facilitant la recherche de locaux des jeunes entreprises;
- pérennisant la cellule d'appui créée au sein de VGP et animant le réseau très efficace d'associations d'aide au retour à l'emploi: un poste de chargé de mission Emploi a été créé à la Ville;
- renforçant l'accompagnement d'expertise des entrepreneurs;
- encourageant le développement de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et les initiatives de développement durable chez les PME;
- organisant la transformation des mobilités avec le développement des plans de mobilité et l'encouragement du télétravail dans l'optique d'écrêter les heures de pointe...

D'autres projets encore sont à l'étude par la Ville de Versailles et l'agglomération pour toujours mieux accompagner notre tissu d'entrepreneurs, de TPE et de PME, en nous appuyant sur les forces du territoire, les grandes entreprises, les associations, les avocats...

La majorité municipale

## EN AVANT VERSAILLES

### Un tableau de l'« atelier » Mignard découvert à Lambinet, et puis s'en va...

Un très curieux événement a eu lieu cet été au musée Lambinet: un tableau de l'atelier de Mignard, potentiellement du grand peintre, est réapparu après avoir été emmuré 30 ans.

Ce portrait historique, propriété de la ville de Versailles, réunit Louis de France dit le Grand Dauphin, fils de Louis XIV, son épouse Marie-Anne de Bavière, et leurs trois fils: Louis, duc de Bourgogne, père du futur Louis XV; Philippe, duc d'Anjou, futur roi d'Espagne (Philippe V), enfin Charles, duc de Berry. C'est une autre version, en plus grand, de celui conservé au château de Versailles. Jusqu'en 1986, il ornait la sacristie de l'église Notre-Dame de Versailles. Chose surprenante, il restait depuis caché dans un ancre de pierre situé musée Lambinet.

Sans aucune information des élus, la décision avait été quasi prise de « prêter » ce chef-d'œuvre de notre patrimoine à un établissement des Hauts-de-Seine qui

doit accueillir les collections de M. Pierre Rosenberg. Cet ancien conservateur du Louvre est connu pour avoir fait plusieurs découvertes artistiques et attribué à leurs créateurs, peintres mondialement célèbres, des tableaux anonymes qu'il a sortis de l'oubli.

Les juristes ont en mémoire le fameux arrêt « Poussin », qui a reconnu l'erreur du vendeur lorsqu'une œuvre d'art d'apparence anodine ou attribuée à l'atelier du peintre, est ensuite reconnue comme authentique. Il y a plus de 30 ans, alors que M. Rosenberg était conservateur du Musée du Louvre, une œuvre de l'école des Carrache fut acquise par les Musées de France à vil prix, dont il apparut ensuite qu'il s'agissait d'un Poussin. L'annulation de la vente pour erreur sur les qualités substantielles fut prononcée par la justice. Le Louvre fut contraint de restituer le tableau à son propriétaire lésé...

Le Mignard appartient aux Versaillais. L'actuelle équipe municipale ne saurait en disposer pour une période allant au-delà de la mandature actuelle. En réponse à une demande présentée par notre

groupe, M. le Maire de Versailles a pris l'engagement de soumettre la question du prêt à une délibération du conseil municipal, ce qui paraît constituer un minimum. De nombreuses questions demeurent:

- Pourquoi retirer à Versailles un tableau emblématique du Grand Siècle qui servira au développement touristique?
- La mairie va-t-elle diligenter une expertise préalablement aux négociations avec le département des Hauts-de-Seine?
- Par qui le tableau est-il assuré, pour combien?
- Comment se fait-il que le maire et son adjointe à la culture se soient révélés absolument incapables, malgré des questions répétées, de dire au conseil municipal quelle serait la durée du prêt du Mignard?

Le projet de la mairie de Versailles doit être réexaminé en association avec le conseil municipal. On ne saurait laisser se produire une nouvelle affaire Poussin à Versailles.

En avant Versailles! Fabien Bouglé, Esther Pivet, Jean Sigalla  
www.enavantversailles.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

*La démocratie représentative; un héritage à faire évoluer avec notre société*

L'école nous l'a enseigné; la démocratie peut revêtir différentes formes. Parmi elles, figure la démocratie directe à travers laquelle les citoyens s'expriment sans intermédiaires et la démocratie indirecte avec l'élection de représentants.

La démocratie a du sens quand elle est mise en œuvre chaque jour, par des actions cohérentes avec les caractéristiques propres à une époque et à une société. Depuis plusieurs années, la perte de lien entre les citoyens et leurs représentants s'accroît, visible notamment par la hausse du taux d'abstention, en particulier chez les plus jeunes.

De leur côté, les institutions semblent souvent figées dans un passé révolu, évoluant avec lenteur par rapport à la société. A titre d'exemple, la transition du papier au numérique, dans les formulaires en ligne ou les circuits de signature des institutions, se développe depuis quelques années seulement, alors que les courriers électroniques et les réseaux sociaux étaient déjà le quotidien d'une majorité de Français.

*La démocratie à Versailles: avec vous, ici et maintenant*

Alors, la question se pose de savoir ce que nous voulons faire de notre démocratie, ici à Versailles. La démocratie est pour nous un outil à disposition de chaque citoyen, pour proposer et partager une vision pour notre ville. Le droit, voire le devoir, pour chacun de nos concitoyens, c'est alors d'y participer pleinement, via le vote, mais pas seulement (1). Notre devoir, en tant qu'élus, c'est de faciliter l'accès de tous aux discussions et débats de la cité (2).

Sur le premier point, nous exprimons notre reconnaissance à des habitants qui s'investissent pour notre ville, au service de tous. Par exemple, Sophie, frustrée de ne pouvoir assister aux conseils municipaux pour des raisons professionnelles ou familiales, a demandé au maire de les filmer et de les diffuser, et Hélène parcourt la ville à vélo de nuit, pour repérer les bâtiments ne respectant pas l'obligation d'éteindre l'éclairage entre 1h et 6h du matin. Sophie et Hélène sont deux exemples pour faire évoluer notre ville, et qui nous donnent aussi, à nous, élus, de l'énergie.

Sur le deuxième point, nous sommes heureux d'avoir fait aboutir la demande de Sophie, avec le soutien actif d'autres listes minoritaires, en déposant un amendement au conseil municipal de septembre visant à modifier le projet de règlement intérieur. Les conseils municipaux seront filmés et diffusés, pour que chacun puisse voir l'ensemble des discussions.

Le vote favorable du conseil municipal à cette proposition montre l'unanimité que fait ce sujet, symbole d'une modernisation de la démocratie, certes timide pour l'instant, mais que nous développerons au cours de ces six années.

*Baladons-nous*

Chaque mois, le 4<sup>ème</sup> dimanche, 18h, durant un "Diagnostic en Marchant".

Prochain: Clagny-Glatigny.

Belle journée

Marie Pourchot • Renaud Anzieu

contact@viverversailles.org • www.viverversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Hommage

**E**n Novembre, deux dates nous invitent à nous souvenir et sont l'occasion de rendre hommage aux défunts. Elles nous rappellent que nous sommes de passage et que la vie est précieuse. Face à la COVID, nous avons fait le choix de la vie. Si la veille du 1<sup>er</sup>, la jeunesse insouciante s'amuse d'une version épouvantable de la mort, n'en prenons pas ombrage car c'est une occasion joyeuse de communiquer avec nos voisins. Le «jour des défunts», soyons rassemblés au-delà de nos convictions religieuses, spirituelles ou philosophiques et appliquons les gestes barrières.

La mort nous concerne tous mais les conditions du passage sont diverses. Nous sommes nombreux à espérer mourir chez nous, entourés de nos proches, à être accompagnés pour ne pas souffrir et surtout à avoir la liberté de choisir la façon de finir notre propre vie. Nous voulons ici rendre hommage au combat d'un de nos Marcheurs, ardent défenseur du droit à une fin de vie digne, apaisée et choisie. Ainsi,

soutenons-nous le projet de loi visant à garantir les droits des personnes en fin de vie qu'il appelait de ses vœux. Légiférer sur ce sujet n'impose rien mais permet de lutter contre les inégalités actuelles car tous ne bénéficient pas d'un personnel médical compatissant ni de soins palliatifs. Cela permet aussi de protéger les droits des héritiers et des personnels soignants. La fin de vie, c'est aussi la dépendance des dernières années. On ne peut que se féliciter du projet de loi qui crée un nouveau risque, celui de la dépendance, et une 5<sup>ème</sup> branche de la sécurité sociale consacrée à l'autonomie.

Si Versailles est bien lotie aujourd'hui en capacités d'accueil, le vieillissement de la population et l'arrivée des baby-boomers au 4<sup>ème</sup> âge, la crise sanitaire et la multiplication des cancers vont accroître les besoins capacitaires en lits mais aussi en personnels. Localement, il nous appartient de développer les réseaux de santé et la prise en charge des patients à domicile, la coordination avec les aidants et les services d'aide à domicile qui sont source d'emplois, de mettre à disposition des lieux de ressource

pour les aidants, de faire appel à la réserve sanitaire, de déployer un plan handicap ambitieux.

Le «jour du souvenir», nous célébrerons les soldats disparus et plus généralement les Français morts pour la France. Ce jour-là, rappelons-nous que la guerre est permanente. La démonstration réalisée par l'Armée de Terre à Satory nous a bien fait prendre la mesure de sa préparation à la «haute intensité». Retransmise sur les réseaux sociaux, il est encore temps de la regarder. A notre niveau de citoyens, nous avons le devoir de défendre notre souveraineté: lutter contre la cybercriminalité, l'espionnage industriel, la désinformation, les trafics d'influence, les atteintes aux principes laïcs et républicains... Ce jour-là, nous rendrons aussi hommage à tous ceux qui, dans l'anonymat, nous protègent.

Anne-France Simon

Ensemblevivonsversailles.fr

ensemblevivonsversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

### Versillais : où part votre argent ?

**A** lors que l'actualité nous plonge un peu plus vers un avenir aussi chaotique qu'incertain, la « fête » continue...

L'éditeur de jeux Blizzard, dont les ventes portées par le confinement dû à la pandémie du Covid19 ont explosé et malgré de très bons résultats économiques, annonce fermer son site versillais. Cette fermeture aura pour conséquence directe la suppression de quelques 270 emplois dans notre ville. Un nouveau coup dur pour Versailles dont l'équipe majoritaire municipale ne peut que montrer son impuissance.

Pendant ce temps, cela ne fait rien, comme tout va bien dans le meilleur des mondes, Monsieur Bédier, lui, a mieux à faire que de s'occuper de l'attractivité du territoire, de l'emploi et de venir en aide aux versillais durement frappés par la crise.

Il prend le temps de se promener au Togo afin de « réaffirmer la volonté des Yvelines d'accompagner les réformes sur la décentralisation au Togo et la mise en place des accords de coopération pour porter différents projets ».

Il faut se rendre sur le site d'information de la république Togolaise pour découvrir le 22 septembre dernier qu'à « *Blitta, la délégation des Yvelines a visité le marché de la ville dont elle a assuré le financement aux côtés de l'Etat togolais* ».

Pourtant en 2018, la Chambre régionale des comptes avait « épinglé » le Conseil Départemental sur ces dépenses. Peu importe, monsieur Bédier reste déterminé à confirmer la place des Yvelines à celle de département le plus généreux de France.

La légitimité de telles dépenses sur le dos du contribuable versillais est d'autant plus douteuse que l'on voit mal en quoi ces « coopérations » procurent le moindre bénéfice à notre département.

Les entreprises en difficulté, les ménages plongés dans la précarité grandissante apprécieront cet usage fait de leurs impôts. La générosité de Monsieur Bédier et son équipe semble en effet impressionnante.

A titre d'exemples : 613 800 euros en 2019 à destination du Foyer de Jeunes travailleurs de Mantes le Jolie pour l'accompagnement des migrants et des populations issues de l'immigration ; 340 000 euros

en 2019 et 2020 pour la seule mission locale du Mantois. Quels sont les résultats de ces investissements ? Il est difficile de s'en faire une idée précise...

Ces dépenses souvent inutiles et effectuées à nos dépens font pourtant partie intégrante du budget du Conseil Départemental. Il est urgent d'en faire la chasse et de relocaliser équitablement l'argent public.

Enlisés dans leurs dogmes les plus onéreux (immigration, politique de la ville, « culture » contestable), il est illusoire d'imaginer que les exécutifs en place se montrent capables de réaliser les économies qui sont nécessaires à notre territoire. Il ne tient qu'à chacun d'entre nous de ne pas reconduire à chaque échéance électorale une confiance à ceux qui trahissent chaque jour. Il ne tient qu'à nous de ne pas rester sur le bord de la route.

Le futur est ce que nous en ferons.

#FrançaisRéveillezVous!

Anne Jacqmin  
anne.jacqmin@versailles.fr  
Rassemblement pour Versailles

## LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

**A** près l'épisode des municipales, alors que la crise du Covid bat toujours son plein, nous croyons bon, en premier lieu, de revenir sur la distribution de masques, nécessaires pour la santé publique.

La ville subit, comme toutes les collectivités locales, après la baisse des dotations, des contraintes nouvelles liées à la pandémie. Avec l'obligation pour les élèves du secondaire de porter le masque à la rentrée, et le refus de leur gratuité par le gouvernement, ce sont les départements et les régions qui sont appelés à en supporter le coût (le département a distribué 2 masques à chacun des 80.000 collégiens et lycéens).

L'augmentation de 100 euros de l'allocation de rentrée scolaire ne doit pas être un prétexte à ce refus, car cela pèse lourd dans le budget d'une famille. L'achat de masques ne peut pas être considéré comme une dépense de rentrée scolaire. C'est une obligation de santé publique!

Et si demain, comme l'on peut s'y attendre,

le port du masque devient de plus en plus obligatoire partout, suffira-t-il au gouvernement de solliciter aussi les communes, déjà lourdement impactées, plutôt que d'assumer ses obligations envers ses concitoyens : la gratuité des masques est donc un besoin qui s'impose!

En second lieu, nous pensons qu'il est important que la ville, et le combat doit-être mené par notre groupe entre autres, fasse davantage pression, en synergie avec d'autres communes, sur l'état, afin de pouvoir desserrer l'étau austéritaire qui pèse sur elle.

En effet, la baisse des dotations attribuées aux municipalités, ne peut satisfaire celles-ci, aussi rigoureuse soit leur gestion, afin de pouvoir faire face aux défis sociaux, environnementaux, culturels et démocratiques dont notre ville a grandement et urgentement besoin.

Enfin pour conclure, nous souhaitons également alerter les citoyennes sur le stationnement à Versailles et sur les pratiques

concernant le stationnement payant.

En effet, à en juger par les chiffres, nous pouvons constater la cherté des places de parking, notamment en ce qui concerne la place d'armes. Ainsi, à titre d'exemple, ce mode de stationnement, coûte 4,8 euros de l'heure pour la tranche des 4 premières heures de 8h à 19h en semaine. À titre de comparaison, le stationnement sur le parking du château de Sceaux, qui est à une distance équivalente de Paris par rapport à Versailles, est de 2 euros l'heure.

De plus, si l'on regarde le prix d'une heure de stationnement en zone verte à Versailles sur voirie, on constate qu'une heure coûte 2 euros soit l'équivalent du tarif appliqué au château de Sceaux.

Est-ce que le prestige de Versailles et de son château suffisent à justifier un tel écart de prix, allant du simple au double ?

Pour la Liste Le-Réveil-Démocratique-et-Solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.